

# Assemblée générale annuelle 2023

## Association sportive Miguick (ASM)

### Rapport du président

Mes remerciements vont en premier lieu à nos employés(es) qui, encore cette année, se sont investis avec engagement dans leur travail. Merci à notre directrice générale qui a orchestré le tout en faisant siennes les attentes du conseil d'administration. Un merci spécial à mes collègues du conseil pour leur dévouement, leur contribution et leur collaboration.

Au cours de la dernière année, le conseil d'administration a maintenu ses priorités soit, l'amélioration des conditions de nos employés, l'amélioration de l'accessibilité au territoire et à la ressource faunique, la stabilité financière et la diversité de l'offre de service.

Nos défis d'administrateurs de l'ASM sont multiples et nous devons jongler avec différents éléments qui conditionnent nos actions notamment :

- Sur trois ans, soit de décembre 2020 à novembre 2023, l'inflation au Québec a bondi de 16,6%;
- La masse salariale représente plus de 73% des sommes perçues des usagers en 2023;
- La tarification des activités est limitée par le Gouvernement;
- L'indexation des tarifs de nos activités n'a pas augmenté au même rythme que l'inflation;
- Les revenus de la chasse à l'orignal diminuent compte tenu de la baisse du cheptel;
- Le coût des opérations (carburant, entretien, matériaux, etc.) est en hausse constante;
- Le camp des travailleurs (lac Pauvre) et surtout l'accueil demandent des rénovations significatives;
- Le pont de la décharge du lac Draper est jugé vétuste et le ministère des transports exige sa réfection,
- Notre matériel roulant a pris de l'âge et nécessite un entretien coûteux et une camionnette doit être remplacée.

Bref, les dépenses augmentent plus rapidement que les revenus. C'est grâce à un suivi budgétaire serré et aux subventions que nous parvenons à assumer nos multiples responsabilités. Nous pensons que l'accroissement des revenus passe inévitablement par l'augmentation de la fréquentation. Nous devons donc imaginer d'autres avenues et ajuster notre offre de services afin d'inciter une nouvelle clientèle à venir visiter et séjourner sur notre territoire. Nous souhaitons que le futur développement d'activités récréatives (ex: sentier pédestre, pêche à gué, vélo de montagne, canot camping, etc.) nous permettra d'être attractifs auprès de nouvelles clientèles. Soyons courtois envers nos visiteurs, ils sont une source de financement plus que significative.

## **Bref retour sur 2023**

L'année 2023 fût une année bien chargée. Nous avons dû composer avec les impondérables de dame nature. Le printemps a fait réapparaître les vestiges de la tempête de l'hiver précédent. Des efforts considérables ont été nécessaires pour enlever des centaines d'arbres obstruant le réseau routier et les accès aux plans d'eau. Merci aux nombreux bénévoles pour leur aide. La sécheresse et les feux de forêt de juin, obligeant la fermeture de plusieurs Zecs, l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert et les fortes pluies de juillet ont eu pour effet de décourager plusieurs usagers et campeurs, diminuant par le fait même nos revenus. Ces précipitations de juillet ont demandé, encore une fois, la réparation de plusieurs kilomètres de chemins et le remplacement de ponceaux. La priorisation des travaux a été revue en urgence afin de redonner l'accès au territoire le plus rapidement possible à nos usagers.

De plus, le Ministère des transports (MTQ) a procédé à la fermeture du pont au lac Blanc. Nous avons dû interdire l'accès au camping aux utilisateurs de roulottes. La réfection complète de ce pont a été réalisée en novembre dernier au coût de 230,000\$. Une de nos priorités pour 2024, est la reconstruction du pont de la décharge du lac Draper. Nos demandes de subventions sont transmises depuis plusieurs semaines et nous espérons réaliser sa réfection le plus rapidement possible.

## **Nos employés**

Le bien-être de nos employés est primordial. L'alimentation et la qualité de l'eau au chalet de l'Accueil et au camp des travailleurs étaient problématiques. Deux nouveaux puits ont été creusés pour remédier à cette situation. De plus, l'eau s'étant infiltré par le toit du camp Lorenzo, la réfection de la toiture, du plafond et de l'isolation seront réalisés au début de la saison.

Depuis plusieurs années, le conseil travaille au remplacement du poste d'accueil. Nous avons évalué différents scénarios afin de bénéficier d'une subvention de 100 000\$ qui permet l'érection d'un nouveau bâtiment fonctionnel répondant aux besoins de nos employés et de notre clientèle. Les demandes de permis ainsi que les démarches administratives, municipales et gouvernementales sont en cours. Les travaux de construction devraient débuter au printemps et sont prévus au budget.

Dans l'optique d'optimiser nos actions et d'alléger la charge de travail de nos préposés à l'accueil, je vous informe que, compte tenu de son utilisation, la carte de membre plastifiée ne sera plus produite à compter de 2024. Cependant, il sera toujours possible de faire imprimer sa carte sur demande. Dans le même ordre d'idée, les usagers qui ne font que de la villégiature lors de leur séjour (pas d'activités de prélèvement, ex : pêche, chasse...), pourront procéder à la remise de leur enregistrement (dé-enregistrement) en utilisant le poste d'accueil virtuel (PAV) une fois rendus à leur domicile. À cet effet, une capsule d'information sera disponible sur le site de la Zec.

## **Les finances**

L'année 2023 se solde avec un déficit de 14 706 \$. Pour la première fois, les revenus et les dépenses ont excédé le million de dollars. Le remplacement de deux ponts, au lac Coucou et au lac Blanc et les subventions obtenues pour les réaliser expliquent cette hausse substantielle. À eux seuls, ces deux ponts ont entraîné des dépenses de plus de 482 000 \$.

Les revenus perçus des usagers (464 998 \$) ont augmenté légèrement par rapport à 2022 mais sont demeurés bien inférieurs au montant prévu au budget compte tenu de la réduction du nombre de chasseurs à l'original. Cette situation nous a amené à demeurer prudents dans nos anticipations pour 2024 (470 000 \$). Il faut se rappeler qu'en 2021, ces mêmes revenus avaient atteint 497 920 \$.

Au chapitre des subventions, l'augmentation observée par rapport à l'année 2022 soit 393 789 \$, résulte essentiellement des montants reçus pour le remplacement des deux ponts.

Du côté des dépenses, le coût total de ces ponts assumé par l'ASM, compte tenu des subventions reçues, a été de 27 052 \$. Comme pour l'an dernier, la difficulté de combler tous nos postes et le départ d'employés durant la saison ont eu pour effet de limiter à 19 202 \$ l'augmentation des dépenses en salaires et avantages.

Les dépenses fauniques ont diminué de 44 696 \$ résultant surtout du coût du barrage du lac des Passes de 36 734 \$ et de l'aménagement d'accès aux lacs en 2022 mais ont quand même excédé le budget d'environ 2 500 \$. En ce qui concerne le camping, la dépense (2 380 \$) a diminué de 31 041 \$ par rapport à l'année précédente qui incluait les travaux d'aménagement du camping du lac Dugal et l'achat d'équipements pour nos deux prêts à camper. Les dépenses au chapitre de l'administration et des frais bancaires ont également diminué de 11 748 \$. L'excédent ainsi généré a permis de défrayer une partie du coût du puits artésien creusé au lac Pauvre (33 400 \$) et pour lequel les tests de débit ne sont pas complétés. L'entretien du matériel roulant a occasionné des dépenses supérieures de plus de 20 808 \$ par rapport à l'an dernier, à elle seule, la rétro-caveuse a coûté 36 108 \$ en réparations. Donc, des dépenses supérieures au budget ont entraîné un léger déficit d'opérations malgré les contrôles très serrés exercés durant toute l'année.

Pour 2024, nous estimons être en mesure de combler tous nos postes et une augmentation des échelles de salaire a été rendue nécessaire encore une fois pour faire face à l'augmentation du salaire minimum et au comportement du marché de l'emploi à la suite de la hausse du taux d'inflation, une hausse des dépenses prévues à ce chapitre de 45 549 \$.

Comme chaque année, la tarification 2024 a été revue par le conseil. Pour faciliter l'ajustement annuel de cette tarification, une politique a été adoptée en 2022. Celle-ci prévoit que les tarifs sont augmentés en tenant compte de l'inflation, de l'évolution du salaire minimum et des conditions du marché de l'emploi. En 2024, le taux d'ajustement utilisé correspond au taux d'augmentation des échelles de salaire de nos employés.

Compte tenu de la modification des périodes de chasse à l'original, le conseil a inclus une réduction (après taxes) du forfait original de 50 \$ pour un forfait individuel, de 80 \$ pour un forfait familial et de 30 \$ pour un forfait pour les jeunes de 25 ans ou moins, si le forfait est acheté avant le 15 juillet.

Enfin, nous vous invitons à utiliser le PAV pour vous enregistrer au lieu de passer par le poste d'accueil. Avec votre collaboration, nous espérons être en mesure d'alléger la charge de travail de nos préposées et de réduire les déplacements de nos employés du lac Pauvre pour leur prêter main forte.

## **Réseau routier**

Les utilisateurs du réseau routier ont composé avec une augmentation marquée de la circulation de camions lourds. La qualité des chemins principaux a grandement profité de l'entretien effectué par les forestiers et le prêt de radio (CB) a contribué à la sécurité des usagers.

En plus du maintien périodique du réseau routier, nos employés ont procédé à des réparations majeures suite aux pluies de juillet dernier. La réfection et l'émondage d'une partie du chemin du lac Coucou ainsi qu'une partie du chemin de la Baie Cachée ont aussi été réalisées. Nous prévoyons faire des travaux pour améliorer le chemin du lac Batiscan au cours de l'été 2024. Des discussions avec les forestiers sont en cours afin de procéder à des travaux majeurs en 2025 sur ce tronçon de route. De plus, plusieurs gros ponceaux devront être remplacés durant l'été.

Grâce aux forestiers, nos usagers ont été en mesure de profiter de plusieurs chemins en excellente condition permettant la réduction de leur temps de déplacement mais, sans l'entretien souvent hebdomadaire des chemins principaux par les forestiers, il ne faudrait pas s'attendre à ce que cette situation perdure et il faudra faire preuve de prudence.

Je vous rappelle la fermeture printanière des chemins menant au lac Blanc (km 30), à la Baie Cachée (km 37) et au lac Batiscan (km 44) jusqu'au 15 mai 2024.

## **La pêche**

La fermeture de certaines zecs (feux de forêts) ainsi que les fortes pluies de juillet ont fait en sorte que l'achalandage de nos plans d'eau a quelque peu diminué. La pêche a quand même été bonne en 2023 avec plus de 28 741 ombles de fontaines capturées. Nos actions faites pour le suivi et l'amélioration des frayères ainsi que l'ensemencement par la relocalisation de poissons permettent de maintenir voire d'améliorer la qualité de la pêche.

Nous avons également effectué la bathymétrie et la diagnose de plusieurs plans d'eau (Hamel, des Bouleaux, Printemps.) Un suivi constant du contingent de poissons a été fait de même que la revue du statut des lacs pour lesquels nous avons une réglementation particulière. Une demande de subvention pour l'aménagement de frayères au lac Hamel et une échelle à poison au lac des Bouleaux a été transmise aux organismes partenaires.

La collaboration de la Nation Huronne-Wendat est à signaler pour leurs travaux d'analyse partielle de plusieurs plans d'eau (Seaton, Remus, Romulus, Mont-Plaisir et lac à Moïse). La pêche sur la glace a été offerte en 2023 pendant toute la semaine de la relâche. L'activité est reconduite cette année, à noter que la période s'échelonne du 1 au 31 mars 2024 sur les plans d'eau suivants : Canard, du Coucou, Danielle et O'Neill. Vous devez fournir votre équipement pour pratiquer cette activité et procéder à votre enregistrement en utilisant la PAV. Toutes les informations relatives à cette activité sont disponibles sur le site internet de la Zec.

## **La chasse**

Le ministère a procédé à des ajustements visant la réglementation de la chasse à l'original pour l'année 2023 en interdisant de chasser la femelle et le veau dans la zone 27 dont nous faisons partie. Ces mesures de gestion visent à favoriser le rétablissement des populations d'originaux. La période de

chasse à l'original s'est soldée avec une récolte de 34 mâles, une légère augmentation par rapport à l'année précédente malgré une réduction du nombre de chasseurs.

Pour 2024, la période de chasse à l'original mâle, à l'arc et arbalète, se déroulera du 21 au 29 septembre. La période de chasse pour les armes à feu, arbalètes et arcs se tiendra du 12 au 17 octobre 2024. Une nouveauté concernant la tarification, un rabais important sera disponible pour les chasseurs qui achèteront leur forfait avant le 15 juillet.

Une rencontre avec les chasseurs de gros gibier se tiendra le 27 février. Les résultats de l'inventaire aérien seront notamment dévoilés par un représentant du ministère.

Au niveau de la chasse à l'ours, 21 bêtes ont été prélevées. Le conseil d'administration évaluera la possibilité d'offrir, en 2025, un ou plusieurs sites appâtés espérant attirer ainsi une nouvelle clientèle de chasseurs d'ours.

La chasse au petit gibier fut bonne en 2023 avec une récolte de plus de 1751 gélinottes et téttras.

### **Activités récréatives**

L'augmentation de nos revenus relatifs au camping demeure une préoccupation constante. Nous pensons qu'en ajoutant certains services, notre territoire sera plus accessible et attrayant. Si nous parvenons à obtenir les subventions nécessaires, nous entrevoyons de doter graduellement d'installations sanitaires chacun des campings en débutant par le camping du lac Lietto et le camping du lac Blanc.

L'ouverture de sentiers pédestres s'est enfin concrétisée. Vous êtes nombreux à les avoir empruntés et profiter de nos magnifiques paysages. Je vous invite à les découvrir ou les redécouvrir avec vos familles et amis. Un dépliant explicatif est disponible au poste d'accueil. Au cours de la prochaine année, nous voulons continuer d'améliorer ces sentiers avec des aires de repos et des affiches d'interprétation.

Le camp 'Yayenna sciences et cultures' pour 10 jeunes de 12 à 17 ans, s'est tenu du 14 au 18 août en collaboration avec la Nation Huronne Wendat et ce, au grand plaisir des participants. Les dates pour l'été prochain seront annoncées bientôt.

Le party de hot-dog tenu en août dernier au camping Lietto, a été fort apprécié des personnes présentes malgré la pluie. L'activité sera reprise cet été, les informations pertinentes suivront aux cours des prochaines semaines sur le site de la Zec.

En 2024, nous prévoyons la mise en place d'une piste d'hébertisme près du camping Lietto pour agrémenter le séjour de nos jeunes familles.

### **Communications**

En matière de communications, le conseil considère important que l'ASM ne participe à aucun moment à un débat public sur les réseaux sociaux. Le site internet de la Zec doit demeurer un outil de promotion et d'information pour nos usagers.

Un premier protocole d'intervention a été mis en place afin d'uniformiser les actions des divers intervenants d'urgence lors d'incidents survenus en forêt, en milieu isolé ou difficile d'accès. Une

courte présentation sera effectuée lors de l'assemblée générale annuelle. De plus, l'ASM s'est dotée d'un défibrillateur cardiaque disponible au camp de travailleurs du lac Pauvre et plusieurs de nos employés ont la capacité de l'opérer.

Rappelons que pour porter plainte ou déclarer une situation inappropriée sur le territoire, les usagers peuvent s'adresser directement à notre comité d'éthique dont les coordonnées se retrouvent sur le site internet.

### **Aire protégée**

Le dossier du projet de l'aire protégée au nord du territoire est toujours d'actualité. Une table de concertation du projet pilote d'aire protégée d'utilisation durable *Ya'nienhonhndeh* a été initiée par la Nation Huronne Wendat. Trois rencontres ont eu lieu jusqu'à maintenant. Cette table regroupe organismes suivants : Scieries Dion et PSE, Organismes de bassins versants CAPSA et SAMBBA, Zec de la Rivière-Blanche, Réserve faunique des Laurentides, MRCs de Portneuf et de La Jacques-Cartier, Université Laval, MELCCFP, MRNF. Jusqu'à présent, les discussions ont porté sur les objectifs visés pour la forêt vierge dont une partie serait située dans le secteur nord de notre territoire. À suivre.

### **Vote de l'assemblée**

En deuxième partie de notre assemblée, les membres présents devront se prononcer sur un règlement permettant d'interdire temporairement la pratique d'une activité pour un usager qui n'aura pas respecté les règles liées à cette activité sur le territoire. Ce règlement s'ajoutera à l'article 4.04 de notre règlement général et donnera plus d'outils au comité d'éthique et au conseil d'administration afin de traiter ce type de comportement. Actuellement, notre règlement permet le retrait des droits à titre de membre mais rien pour les usagers non membres.

Par la suite, il y aura des élections afin de combler les postes d'administrateurs de l'ASM dont le mandat vient à échéance. Afin d'assurer une continuité, le règlement général prévoit qu'environ la moitié des administrateurs sont soumis à l'élection, en alternance. Présentement, le conseil d'administration compte 8 membres. Le règlement général de l'Association prévoit que le conseil doit être composé de 7 à 9 membres.

Cette année, le mandat de 4 administrateurs vient à échéance et un poste est vacant. Donc, il y a cinq postes disponibles et M. Patrick Frigon a signifié son intention de se représenter. Les personnes élues s'ajouteront aux quatre administrateurs en place. Votre implication est primordiale.

Je vous informe que je ne solliciterai pas un nouveau mandat. Deux autres membres ont aussi signifié leur décision de ne pas se représenter, MM Éric et Michel Sanschagrin. Il faudra qu'au moins trois nouveaux administrateurs se joignent au conseil. L'ASM est donc présentement à la recherche de candidats dont l'expertise complètera celle des membres qui demeurent en poste.

Un grand merci aux membres du conseil qui quittent leur fonction pour le temps, les efforts et soin qu'ils ont apportés au maintien d'une saine gestion de notre territoire.

## Remerciements

En terminant, il convient de remercier toutes les personnes qui, bénévolement, nous ont assistés durant la dernière année ainsi que les partenaires qui nous soutiennent financièrement par l'octroi de subventions liées à nos différents projets. À ce titre, mentionnons : Réseau ZEC, la MRC de Portneuf, la MRC de la Jacques-Cartier, le MELCCFP et le MRNF ainsi que la Fondation de la Faune du Québec.

Les membres du conseil d'administration, la directrice générale et tous nos employés se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle saison 2024.

Au plaisir de vous y rencontrer.

*Jean-François Germain*

Président du conseil d'administration

Association sportive Miguick